

Communiqué de presse

## Le Swave, France FinTech, l'ACPR et l'AMF se fédèrent pour organiser la première FRENCH FINTECH WEEK

Du 11 au 15 octobre 2021



Paris, le 27 janvier 2021

Dans le prolongement de l'année 2020 qui aura permis aux fintech, assurtech et regtech françaises de montrer leur résilience, France FinTech, l'association professionnelle du secteur, Le Swave, premier accélérateur français de start-up dédié aux services financiers, l'ACPR et l'AMF annoncent la création de la *French FinTech Week*, une semaine entière d'événements, qui se tiendra du 11 octobre au 15 octobre 2021.

L'innovation financière traverse une étape décisive dans son développement. Dans un contexte marqué par une crise économique qui accroît la compétition entre établissements traditionnels, fintech et bigtech à l'échelle mondiale, l'innovation est stimulée à la fois par le développement de nouveaux usages, le souhait de disposer de services innovants de la part des consommateurs, les avancées technologiques en matière de traitement de la donnée, et par la construction d'un cadre réglementaire adapté. Afin de relever les nombreux défis qu'implique cette période, une réflexion pluridisciplinaire réunissant toutes les parties prenantes constitue une opportunité pour renforcer les atouts de la place de Paris.

Organisée par les superviseurs, une association représentant les intérêts des entrepreneurs et un accélérateur de dimension internationale, la French FinTech Week permettra notamment de découvrir les dispositifs de supervision mis en place lors du **Forum Fintech de l'ACPR et de l'AMF**, avec l'appui de la Banque de France, de visiter le **Hub Européen de la Fintech**, l'extension du programme d'accélération du Swave sur 5 600 m<sup>2</sup> qui ouvrira en fin d'année, de participer à **une demi-journée consacrée au financement des start-up**, de rencontrer les fintech et les grands groupes les plus actifs du secteur et d'échanger sur les tendances structurantes de celui-ci lors de l'événement de référence **Fintech R:Evolution**.

À ce titre, les organisateurs lancent également **un appel à l'ensemble des acteurs de leur écosystème à se manifester auprès d'eux d'ici au 30 mai prochain** pour intégrer la

programmation de cette semaine événementielle visant à renforcer l'attractivité territoriale et à placer Paris au cœur de l'innovation financière en Europe.

Le programme détaillé sera disponible sur : <http://frenchfintechweek.org/>

#### **À propos de Paris&Co**

[Paris&Co](#) est l'agence de développement économique et d'innovation de Paris et de la métropole. Elle favorise la diffusion de l'innovation à travers l'incubation de plus de 500 startups françaises et étrangères par an, l'expérimentation de solutions innovantes, l'organisation d'événements nationaux et internationaux. Elle développe son activité dans une dynamique d'open innovation en lien étroit avec plus de 120 grandes entreprises et institutions majeures. [Le Swave](#) est la plateforme que l'agence a lancée en 2017 pour accélérer l'innovation dans le secteur financier.

#### **À propos de France FinTech**

Créée en 2015 à l'initiative des entrepreneurs, [France FinTech](#) fédère les sociétés utilisant des modèles opérationnels, technologiques ou économiques, innovants et disruptifs, visant à traiter des problématiques existantes ou émergentes de l'industrie des services financiers et représentant les principales composantes de la filière. L'association s'est donnée pour mission de promouvoir l'excellence du secteur en France et à l'étranger et de représenter les fintech françaises auprès des pouvoirs publics, du régulateur et de l'écosystème. France FinTech est aujourd'hui la plus grande association sectorielle de start-up en France et en Europe. Outre ses actions sur les terrains réglementaires et législatifs, ses nombreuses publications, ses ateliers et rencontres diverses, l'association organise chaque année l'événement de référence de l'écosystème, [Fintech R:Evolution](#). France FinTech est membre fondateur de l'[EDFA](#) (European Digital Finance Association).

#### **À propos de l'AMF**

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

#### **À propos de l'ACPR**

Adossée à la Banque de France, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution est l'autorité administrative qui contrôle les secteurs de la banque et de l'assurance et veille à la stabilité financière. L'ACPR est également chargée de la protection de la clientèle des établissements contrôlés et assure la mission de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Elle est aussi dotée de pouvoirs de résolution. Les services opérationnels de l'ACPR sont regroupés au sein de son Secrétariat général. Visitez notre site : <https://acpr.banque-france.fr>

#### **À propos du Forum Fintech ACPR-AMF**

Institué en juin 2016, le Forum consultatif de la régulation des Fintech (Forum Fintech ACPR-AMF) est une instance de veille, de dialogue et de proposition commune à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et à l'Autorité des marchés financiers (AMF). Il a pour objectif d'assurer une bonne connaissance par toutes les parties prenantes des enjeux, notamment réglementaires et de supervision, des développements, des spécificités et des risques des Fintechs. Il anime des groupes de travail ainsi qu'un événement annuel, largement ouvert aux acteurs de l'écosystème.

#### **Contacts :**

**Paris&Co:**  
Edouard Plus  
Directeur du Pôle Solutions  
Entreprise  
[edouard.plus@parisandco.com](mailto:edouard.plus@parisandco.com)  
Tél : +33 (0)6.45.27.60.93

**France FinTech**  
Kristen Charvin  
Déléguée Générale  
[kristen.charvin@francefintech.org](mailto:kristen.charvin@francefintech.org)

**ACPR**  
Unité Communication  
[presse@acpr.banque-france.fr](mailto:presse@acpr.banque-france.fr)  
Tél : +33 (0)1 42 44 72 76

**AMF**  
Direction de la communication de  
l'AMF  
[directiondelacommunication@amf-france.org](mailto:directiondelacommunication@amf-france.org)  
Tél : +33 (0)1 53 45 60 28